

**FORMATION MAC SST****OBJECTIFS**

Cette action a pour objectif que le sauveteur secouriste du travail soit capable de reconnaître, de supprimer, d'examiner, d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime d'entretenir et de perfectionner ses connaissances acquises.

**PUBLIC**

Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

**REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ****PRÉREQUIS**

Toute personne titulaire d'un Certificat SST

*Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription*

**QUALITÉS DE L'INTERVENANT**

Formateur en prévention des risques professionnels

**MÉTHODES MOBILISÉES  
ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE, DEMONSTRATIVE, basée sur la perception auditive, visuelle et gestuelle.

Échange des expériences vécues par chaque stagiaire. Apports théoriques - Cas concrets.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS**

Vidéoprojecteur, film, mannequins, des cas concrets, vidéo.

Perfectionnement des connaissances dans l'exercice de certaines techniques

**SUIVI**

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

A l'issue de l'évaluation certificative des stagiaires un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré.

**DURÉE**

1 journée – 7Heures

**TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS**

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : [info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr)

**PROGRAMME****1 - SITUER LE SST DANS LE SAUVETAGE-SECOURISTE DU TRAVAIL**

- 1) Présentation du formateur et des participants
- 2) Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession
- 3) Intérêt de la prévention des risques professionnels
- 4) Qu'est-ce qu'un sauveteur-secouriste du travail
- 5) Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans et en dehors de son entreprise
- 6) Présentation du programme

**2 - RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTÉGER**

- 1) L'alerte aux populations
- 2) Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée
- 3) Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés
- 4) Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s)
- 5) Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression
- 6) Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels
- 7) Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque
- 8) En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s), reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même dégager la victime

**3 – LES NOTIONS DE BASES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE – RETOUR D'EXPÉRIENCE**

- 1) Notions de bases en matière de prévention
- 2) Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention
- 3) Les actions de prévention ou de protection permettant la suppression de la situation dangereuse

- 4) Identifier qui informer en fonction de l'organisation de l'entreprise
- 5) 5. Définir les différents éléments relatifs à la situation dangereuse, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte

---

**4 - EXAMINER LA VICTIME**

---

- 1) Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- 2) Être capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser

---

**5 – FAIRE ALERTER OU ALERTER**

---

- 1) Les numéros d'urgence
- 2) Les éléments d'un message d'alerte

---

**6 - SECOURIR**

---

**Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :**

- 1) D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s)
- 2) De déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable
- 3) Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
- 4) Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés :
  - *La victime saigne abondamment : Compression manuelle directe, mettre en place un garrot*
  - *La victime s'étouffe : tapes dans le dos, méthode d'Heimlich*
  - *La victime ne répond pas, ne respire pas : Massage cardiaque externe, ventilation artificielle et pose d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)*
  - *La victime ne répond pas, elle respire : Position latérale de sécurité, dégagement des voies respiratoires*
  - *La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux*
  - *La victime présente des brûlures : Arrosage des brûlures*
  - *La victime parle, mais ne peut effectuer certains mouvements : Immobilisation - Risque de fracture - Risque axe vertébral*

- h) La victime présente des plaies :  
Protection - Plaies aux membres - Plaies  
abdominale et thoracique - Corps étranger